



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL Séance du **17 juin 2015**

**15-021**

#### Séance **2015-02** – Délibération n°**05**

L'an deux mille quinze, le **17 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 5 juin, s'est réuni dans la salle 1 de la maison communale à SAINT-EVARZEC (29140), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### **Etaient présents : 17 / 32**

FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, COLAS Roger, DERRIEN Roger, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** CALVEZ Jean-Luc, CARAMARO Laure, TUPIN Hugues, LANNOU Jacques, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LOMENECH Jean.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Guy PAGNARD est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 5.5</b>	<b>DELEGATIONS DE SIGNATURE</b>
---------------------------------	---------------------------------

Les rapports de délégation du Président et du directeur sont présentés aux délégués.

***le comité syndical prend acte des signatures.***

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL Séance du **17 juin 2015**

**15-020**

#### Séance **2015-02** – Délibération n°**04**

L'an deux mille quinze, le **17 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 5 juin, s'est réuni dans la salle 1 de la maison communale à SAINT-EVARZEC (29140), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### **Etaient présents : 17 / 32**

FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENEC Pierre, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, COLAS Roger, DERRIEN Roger, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** CALVEZ Jean-Luc, CARAMARO Laure, TUPIN Hugues, LANNOU Jacques, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LOMENECH Jean.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Guy PAGNARD est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 1.1</b>	<b>MARCHE 2015 004 OM « ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES CENDRES SOUS CHAUDIERES ET DES REFOM DE L'USINE D'INCINERATION »</b> <b>Attribution du marché / Titulaire SECHE ECO-INDUSTRIES</b>
---------------------------------	--

Il convient d'attribuer le marché 2015 004 OM relatif à l'enlèvement et le traitement des cendres sous chaudières et des REFOM de l'usine d'incinération.

Ce marché prévoit le l'enlèvement et le traitement d'environ 2000 T/ an de REFOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Usine d'Incinération) et d'environ 300 T / an de cendres sous chaudières. Il est passé pour une durée de trois ans et a été estimé à 1 500 000 € HT.

Sur proposition de la commission d'appel d'offres réunie le 17 juin pour attribution, il est proposé d'attribuer le marché à SECHE ECO INDUSTRIE et d'autoriser le président à signer ce marché avec l'entreprise retenue.

*Après en avoir délibéré,*

**le comité syndical approuve à l'unanimité l'attribution du marché à l'entreprise SECHE ECO-INDUSTRIE et autorise le Président à signer le marché dans les conditions suivantes :**

- **Prix enlèvement et traitement des REFOM et des cendres sous chaudières : 179.90 € HT / t**
- **Forfait journalier d'immobilisation de la semi-remorque : 480 € HT / j.**
- **Montant prévisionnel du marché pour trois ans : 1 489 572 € TTC.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL Séance du **17 juin 2015**

**15-019**

#### Séance **2015-02** – Délibération n°**03**

L'an deux mille quinze, le **17 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 5 juin, s'est réuni dans la salle 1 de la maison communale à SAINT-EVARZEC (29140), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### **Etaient présents : 17 / 32**

FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, COLAS Roger, DERRIEN Roger, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** CALVEZ Jean-Luc, CARAMARO Laure, TUPIN Hugues, LANNOU Jacques, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LOMENECH Jean.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Guy PAGNARD est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 7.1</b>	<b>INDEMNITES DU TRESORIER AU TITRE DE L'ANNE 2015</b>
---------------------------------	--

Monsieur Xavier GOGÉ, receveur de VALCOR partira en retraite le 1<sup>er</sup> Août 2015. Le montant de ses indemnités calculé au prorata temporis est de 1 060.56 € brut. La décision d'attribution doit faire l'objet d'une délibération.

*Après en avoir délibéré,*

**par 16 voix pour et une abstention le comité syndical approuve l'attribution de cette indemnité de 1 060.56 € au trésorier.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL Séance du **17 juin 2015**

**15-018**

#### Séance **2015-02** – Délibération n°02

L'an deux mille quinze, le **17 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 5 juin, s'est réuni dans la salle 1 de la maison communale à SAINT-EVARZEC (29140), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### **Etaient présents : 17 / 32**

FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, COLAS Roger, DERRIEN Roger, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** CALVEZ Jean-Luc, CARAMARO Laure, TUPIN Hugues, LANNOU Jacques, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LOMENECH Jean.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Guy PAGNARD est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 6.4</b>	<b>RAPPORT ANNUEL 2014</b>
---------------------------------	----------------------------

Après que le Président a fait une présentation détaillée du résumé présentant les principales informations du rapport annuel 2014.

Plusieurs points sont détaillés et discutés :

- *Rejets de l'UIOM au réseau d'assainissement,*
- *Production de déchets verts en déchèterie, l'interdiction du brûlage, les différentes actions entreprises par la communauté de communes ainsi que le programme de communication.*
- *Débat sur le site d'implantation du projet plateforme de déchets verts mutualisé.*
- *Débat sur le devenir des UIOM du sud Finistère et les enjeux économiques liés à ces équipements.*
- *Evolution du coût des contributions par habitant etc...*

**Le comité syndical prend acte de la présentation du rapport annuel 2014.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL Séance du **17 juin 2015**

**15-017**

#### Séance **2015-02** – Délibération n°**01**

L'an deux mille quinze, le **17 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 5 juin, s'est réuni dans la salle 1 de la maison communale à SAINT-EVARZEC (29140), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### **Etaient présents : 17 / 32**

FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, COLAS Roger, DERRIEN Roger, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** CALVEZ Jean-Luc, CARAMARO Laure, TUPIN Hugues, LANNOU Jacques, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LOMENECH Jean.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Guy PAGNARD est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 5.2</b>	<b>COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 17 FEVRIER 2015</b>
---------------------------------	---

Le compte rendu du 17 février 2015 ne faisant pas l'objet de remarques,

*Après en avoir délibéré,*

**le comité syndical approuve à l'unanimité le compte rendu du 17 février 2015.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :